

Bibliothèque de M. le Président Baudrier.

Il est des familles privilégiées où le goût des lettres, des sciences ou des arts est inné et se transmet, comme l'héritage paternel, de générations en générations. Dans ces mêmes maisons, il est de tradition, tout en remplissant de grandes fonctions, de consacrer à l'étude des belles-lettres et à la collection de leurs chefs-d'œuvres toutes les heures que ne demandent pas les travaux de la vie judiciaire ou ceux de la vie publique dans les Conseils de la ville ; car, on y sait que donner les loisirs de sa charge à des études littéraires, c'est orner et élever son esprit, développer ses facultés diverses, agrandir le cercle de ses connaissances, sans négliger, pour cela, les devoirs du Palais. Les Bouhier, les de Brosse, les Saumaise du Parlement de Bourgogne, et bien d'autres membres de ces grandes compagnies, ont honoré autant la magistrature par leur talent d'écrivain et leur goût pour les beaux livres que par la science du jurisconsulte.

Telle a été et telle est encore aujourd'hui la famille Baudrier. Depuis longues années, tout en se vouant avec un rare mérite au grave sacerdoce de la Justice, elle a aimé les lettres et a réuni avec un goût éclairé et sévère les plus beaux livres, les plus belles éditions, les reliures les plus riches. Elle a formé ainsi, lentement et avec le plus judicieux discernement, une *bibliothèque*, et non un *cabinet*. Elle a voulu fonder un monument *utile*, et non pas un *musée* de pures *curiosités*, qui n'est souvent que l'œuvre des *bibliomanes*.

M. Maret, aïeul maternel de M. Baudrier, actuellement Président à la Cour d'appel de Lyon, a posé la première